

Zeitschrift:	Revue économique franco-suisse
Herausgeber:	Chambre de commerce suisse en France
Band:	19 (1939)
Heft:	4
Artikel:	La huitième région économique et ses rapports avec la Confédération Helvétique
Autor:	Bourbon, André
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-888882

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA HUITIÈME RÉGION ÉCONOMIQUE ET SES RAPPORTS AVEC LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE

Du fait de sa situation continentale sans aucune frontière maritime, la Confédération Helvétique voit ses rapports avec les différentes régions de France s'établir sur des plans différents et avec des perspectives diverses, selon que ces régions comportent ou non, dans leur organisme économique, un établissement portuaire qui puisse permettre à la Suisse d'avoir des relations avec les pays au delà des mers.

En d'autres termes, les rapports économiques de la Confédération avec une région du Centre de la France, comme celle de Bourges, celle de Clermont-Ferrand ou celle de Lyon, ne pourront être étudiés qu'en fonction des échanges proprement dits qu'impliquent l'organisation industrielle ou les possibilités d'achat de ces régions; tandis que les régions maritimes, comme celles de Rouen, de Marseille ou de Bordeaux comportent, pour le mouvement économique de la Suisse, deux pôles d'attraction : d'abord, les échanges proprement dits, nés des facilités de production ou d'achat de ces régions; ensuite, la possibilité pour le commerce helvétique, d'utiliser les ports maritimes de la région, pour ses rapports avec l'outre-mer.

La VIII^e Région Économique de France présente les caractéristiques de cette deuxième catégorie; elle est, à la fois, un centre de production, un marché d'importation et une porte de sortie vers l'Atlantique. En outre, elle présente cette caractéristique qu'elle partage avec les régions de Montpellier et de Toulouse, d'être une région frontière d'un pays avec lequel la Suisse entretient des rapports constants et qui, du fait même des événements qui viennent de s'y dérouler, sera sans doute dans l'obligation de faire appel — dans une large mesure — aux ressources de la technique industrielle helvétique pour la réorganisation de son économie.

En d'autres termes, pour avoir une notion exacte des rapports de la Région Économique de Bordeaux

et du Sud-Ouest avec la Confédération Helvétique, il faut examiner le problème à deux points de vue différents :

— La Région, centre d'échanges, et

— La Région, centre de transit,

étant bien entendu que, dans la première catégorie, doit s'inclure le mouvement touristique — en quelque sorte complémentaire — entre le Sud-Ouest de la France et la Suisse, patrie du mouvement touristique mondial.

A défaut de statistiques officielles précises, qu'on s'étonne d'ailleurs de ne point posséder, il est assez délicat de préciser ce qu'est exactement le mouvement des échanges entre la Région du Sud-Ouest et la République helvétique.

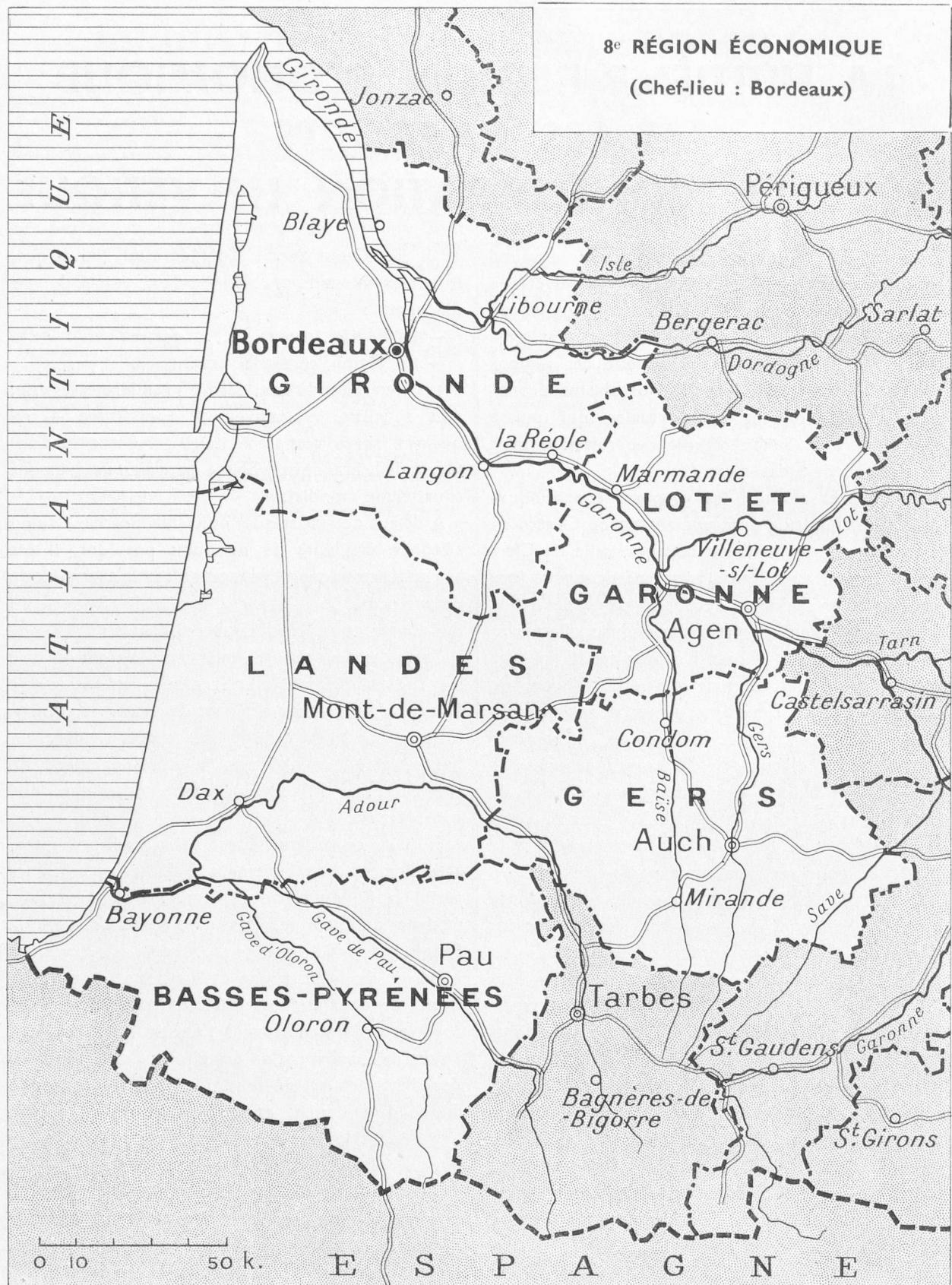
Certes, et tout naturellement, l'idée vient qu'avec sa production vinicole et frugicole, ses ressources en eaux-de-vie et ses fabriques de conserves alimentaires, le Sud-Ouest de la France doit trouver, en Suisse, un débouché que le développement de l'industrie hôtelière suisse devrait rendre considérable.

En fait, ce débouché est loin de représenter, actuellement, le mouvement d'affaires qui a caractérisé la fin du siècle dernier. Malgré l'avantage évident qu'implique, pour l'exportation vers la Suisse, la prime de change corrélative aux situations relatives du franc suisse et du franc français, les droits de douane substantiels qui ont été mis sur tous les articles de luxe à l'entrée en Suisse, ont ralenti la consommation des vins fins et des articles de consommation de luxe. De plus, la prime que fait la devise suisse et les restrictions de change imposées à leurs ressortissants par quantités de pays qui étaient autrefois — pour la Suisse — des « fournisseurs » de touristes, a diminué dans une proportion considérable les possibilités d'achat de l'industrie hôtelière suisse pour toutes ces branches du commerce d'exportation de notre région.

Celle-ci produit cependant d'autres catégories

8^e RÉGION ÉCONOMIQUE

(Chef-lieu : Bordeaux)



d'articles qui trouvent, au delà du Léman, un débouché constant et intéressant. Il faut noter : les poissons frais en provenance des pêcheries d'Arcachon et de Saint-Jean-de-Luz. Ils sont rapidement acheminés, grâce à l'organisation de transports frigorifiques appropriés. A citer aussi, les colophanes, utilisées par l'industrie du papier et l'essence de térébenthine.

Hormis cela et en dehors de quelques spécialités industrielles, il est difficile de dénombrer explicitement ce qu'est le contingent d'exportation des produits du Sud-Ouest de la France à destination de la Suisse. Il est, d'ailleurs, pratiquement, assez limité.

La Suisse, de son côté, trouve quelques débouchés de caractère industriel dans les entreprises et les services publics qui ont besoin d'un outillage de précision, branche dans laquelle l'industrie suisse s'est, depuis longtemps, placée hors de pair. Il faut noter, de ce point de vue, que le développement des centres de production d'énergie hydro-électrique dans le Sud-Ouest de la France, tant dans les vallées qui descendent du Massif Central vers la Garonne, que sur le versant nord des Pyrénées, représentent certainement, pour l'industrie suisse, un débouché particulièrement intéressant, soit que les produits soient fournis directement, soit qu'ils soient fabriqués en France sous licence conférée par les entreprises suisses, détentrices des brevets. Le transfert dans le Sud-Ouest, pour des raisons de sécurité en cas de conflit armé, de nombreuses usines de transformation travaillant pour la Défense nationale accroîtra certainement ce mouvement.

Notons, enfin, qu'avec un centre commercial et industriel aussi important que Bordeaux ; avec des centres de tourisme comme Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, Arcachon ; des stations thermales comme Bagnères-de-Bigorre, Cauterets, Dax et des centres d'affaires particulièrement actifs comme Bayonne et Pau, le Sud-Ouest de la France présente, pour l'industrie horlogère suisse, des débouchés non négligeables, débouchés que justifie la haute qualité de la production horlogère helvétique.

A côté de ces transferts de marchandises, il faut placer comme source d'activité entre le Sud-Ouest de la France et la Suisse le mouvement touristique dont on connaît toute l'importance, quand on veut analyser ce qu'on appelle la balance invisible des échanges d'un pays.

Les Suisses apprécient d'une façon particulière les plages de l'Océan Atlantique et spécialement celles du Golfe de Gascogne, dont les plus importantes sont du ressort de la VIII^e Région Économique de Bordeaux.

Qu'il s'agisse de Royan, d'Arcachon, de Biarritz, de Saint-Jean-de-Luz, la saison d'été apporte tous les ans, si on en juge par les relevés des stations intéressées, un nombre toujours croissant de citoyens helvétiques qui viennent chercher, pour eux ou leur famille, la détente et le regain de vigueur que donne un séjour au bord de la mer.

Certes, la Méditerranée est, plus que l'Atlantique, près des portes de l'Helvétie mais, malgré le charme incontestable de ses rivages, elle n'apporte peut-être pas, à ceux qui en fréquentent les stations, cette impression de majesté et de vie qui accompagne les grandes lames que la brise de l'Ouest pousse souvent depuis des milliers de kilomètres.

Et ceci explique peut-être que, par opposition avec le climat un peu continental de la Suisse, les citoyens de celle-ci aient tant de plaisir à se retrouver sur les rivages atlantiques de notre région.

Ils y trouvent, d'ailleurs, un charme tout à fait spécial : celui de cette forêt landaise paresseusement étendue le long du sable de la côte sur des centaines de kilomètres et dont la sauvagerie n'a d'égale que la splendeur des spectacles qu'elle réserve à certaines heures du jour, notamment au lever et au coucher du soleil.

D'autre part, plus au Sud, l'ambiance si spéciale du Pays basque rappelant, par sa fraîcheur à proximité du bord de la mer, les premières ondulations des Alpes de la Gruyère, confère à cette partie de notre Sud-Ouest un attrait qui est certainement ressenti par les nombreux suisses qu'on y rencontre à la saison chaude.

Il faut enfin noter que des stations thermales comme Cauterets, Bagnères-de-Bigorre, Barèges ou Dax, apportent à la technique médicale les ressources d'une médication contre certaines maladies, qui en font des centres spécialisés de plus en plus fréquentés. Et on peut croire que certains événements récents, du fait des difficultés que peut présenter pour le ressortissant étranger la fréquentation des stations thermales situées au Nord ou à l'Est de la Suisse, auront pour résultat d'augmenter encore l'apport d'estivants que la République helvétique.

tique envoie déjà, tous les ans, dans nos stations du Sud-Ouest.

N'oublions pas, enfin, le centre de rayonnement mondial que constitue, pour la Foi catholique, la Basilique de Lourdes. On ne saurait ici l'assimiler à un centre de tourisme, mais il est impossible de ne pas mentionner que le Sud-Ouest de la France compte Lourdes dans son ressort.

Si, tous les ans, la République helvétique apporte un nombre appréciable de touristes vers la région du Sud-Ouest, celle-ci ne méconnaît pas — on peut en être certain — les ressources touristiques et les merveilles naturelles de la République voisine.

Il n'y a pas beaucoup de personnalités un peu aisées du Sud-Ouest de la France qui ne connaissent la Suisse, qui n'aient apprécié le calme serein de ses lacs, la merveilleuse quiétude de ses forêts, la splendeur de ses glaciers et de ses cimes altières.

Certes, depuis 1918 et avec les avatars qu'a subis la monnaie française, cet apport du tourisme français vers la Suisse a sensiblement diminué; il n'en continue pas moins dans des proportions plus modestes mais certaines, et la VIII^e Région Économique a, dans toute la mesure du possible, fait ce qui était en son pouvoir pour faciliter ce mouvement.

Il convient ici de rappeler que c'est sur son initiative qu'a été rétablie, il y a trois ans, la liaison de jour dans les deux sens, entre Bordeaux et Genève, via Clermont-Ferrand; que d'autre part, les services de nuit entre Genève et Bordeaux ont été accélérés.

Il est évident que si la situation européenne venait à se stabiliser dans le calme et avec la perspective d'une paix normale, le mouvement touristique qui portait tant de Français de notre région vers la Suisse, antérieurement à 1914, ne tarderait pas à retrouver une ampleur d'autant plus grande que, s'il est un pays vers lequel — par sympathie naturelle — les libéraux que sont les gens du Sud-Ouest de la France se sentent portés, c'est bien la Confédération Helvétique, terre refuge des libertés.

Mais, en dehors de leurs rapports en tant que marchés de marchandises ou centres de tourisme, le Sud-Ouest de la France et la Confédération Helvétique ont encore d'autres raisons de se connaître, du fait que pour aller de Suisse en Espagne et en Portugal par voie de terre, il faut

passer par Bordeaux, Bayonne et Hendaye; du fait que, d'autre part, Bordeaux est une des portes de la France et de la Suisse vers les Antilles et l'Amérique du Sud, l'Afrique Occidentale et l'Afrique Équatoriale françaises.

C'est à Bordeaux, en effet, que s'embarquent, sur les paquebots de la Compagnie Générale transatlantique, les passagers européens à destination des Antilles, de la Côte sud de la Mer Cantalorique et du canal de Panama.

C'est de Bordeaux que part une des deux lignes postales qui relient la métropole continentale aux possessions françaises de l'Afrique Occidentale et Équatoriale.

C'est, enfin, Bordeaux qui est le point de départ de la ligne française à grande vitesse : Bordeaux-Rio de Janeiro-Buenos-Aires.

Vers ces trois marchés d'au delà des mers, la Suisse a des courants d'affaires; Bordeaux est un des points de transit pour les marchandises, il est un des centres d'embarquement pour les voyageurs, centre choisi d'autant plus volontiers que les lignes qui ont Bordeaux comme point de départ sont réputées pour la régularité de leurs services, le confortable de leurs bateaux et l'excellent de leur cuisine.

Signalons, à ce propos, que le magnifique paquebot de 30.000 tonnes de la Compagnie de Navigation Sud-Atlantique, le « Pasteur », qui sera et de très loin la meilleure unité reliant Rio de la Plata à l'Europe continentale, effectuera son premier départ en septembre prochain, de Bordeaux, pour être onze jours après à Buenos-Aires. La Suisse a trop d'intérêts en Amérique du Sud, spécialement au Brésil et en Argentine, pour ne pas apprécier l'effort de l'armement français dans la construction de ce splendide navire qui mettra Buenos-Aires à treize jours de Berne, de Zurich ou de Genève.

Notons enfin que Bordeaux est appelé à jouer, dans les relations aériennes de la Suisse vers le continent américain, un rôle considérable. Si les projets actuellement élaborés sont réalisés, c'est en effet de Bordeaux que partira la ligne aérienne transatlantique qui, via les Açores, mettra New-York à moins d'une journée et demie de la France continentale.

Il est certain que le trafic entre les États-Unis et l'Europe Centrale, et notamment vers la Suisse,

se fera pour une large part via Bordeaux où, dès maintenant, on prévoit l'organisation d'un service aérien en correspondance avec les Services transatlantiques vers Lyon, Genève et le cœur de la Suisse.

Cette année, une Exposition nationale magnifique doit se tenir à Zurich et le succès en sera certainement éclatant, s'il est donné au monde de vivre en paix au moment où elle ouvrira ses portes.

De nombreux Bordelais, de nombreux commerçants et industriels du Sud-Ouest de la France se rendront certainement à cette occasion en

Suisse. Espérons, qu'à leur tour, les Suisses voudront prendre l'habitude de venir à la Foire de Bordeaux qui, tous les ans, à compter du 15 juin, permet à qui la visite d'avoir une idée très complète de la production de nos départements du Sud-Ouest et des possibilités de débouchés qu'ils représentent.

En y venant, nos amis de la Confédération Helvétique trouveront un accueil empressé, une hospitalité cordiale, peut-être des débouchés nouveaux.

André BOURBON,

Conseiller technique
de la VIII^e Région Économique.

LA SUISSE A LA XXIII^e FOIRE DE BORDEAUX

Depuis plusieurs années la Suisse participe à la Foire de Bordeaux sous l'égide de l'Office Suisse d'Expansion Commerciale et de l'Office National Suisse du Tourisme.

Il en sera de même en 1939 et nous nous en réjouissons.

La Foire de Bordeaux est, en effet, l'une des plus importantes parmi les Foires internationales françaises. Déclarée d'utilité publique par décret en 1925 — alors que sa première manifestation remonte à 1916 — elle joint à une grande expérience le désir tenace, la volonté de toujours mieux faire.

On peut dire qu'elle constitue pour les firmes exposantes une publicité totale, s'adressant à la fois aux commerçants et aux particuliers. C'est un marché commercial et c'est une exposition.

A cette remarquable mise au point de la Foire de Bordeaux, coloniale, internationale et agricole, mise au point qui, en fait, est un outil de premier choix pour le développement des affaires, s'ajoute, dans le cas qui nous intéresse, son climat particulier, car il convient de remarquer combien Bordeaux et sa région constituent un terrain favorable pour la publicité, la propagande suisse. De tout temps les relations les plus cordiales, les plus confiantes ont existé entre l'Helvétie et la grande Métropole du Sud-Ouest.

NOMBREUSES sont les familles suisses qui, venues à Bordeaux, s'y sont fixées et y ont fait souche. Bien des firmes bordelaises réputées ont eu un Suisse ou un Franco-Suisse comme fondateur.

C'est dire à quel point tout ce qui est suisse jouit à Bordeaux du préjugé favorable. C'est donc une place de choix.

Or, nous pouvons bien le dire, la production suisse a un

gros effort à faire pour prendre sur le marché français la place à laquelle elle peut prétendre. Grande cliente de la France, elle lui vend relativement peu puisque la balance commerciale des échanges franco-suisses, en 1938, s'exprime ainsi :

987 millions de francs de produits suisses vendus en France,

1.924 millions de francs de produits français vendus en Suisse.

D'où il découle mathématiquement qu'en 1938 chaque Suisse a consommé 472 francs de produits français, alors que chaque Français ne consommait que 23 francs de produits suisses.

La Suisse en 1938 a été — par ordre d'importance — le troisième client de la France alors qu'elle ne vient qu'au huitième rang comme fournisseur.

C'est cette balance qu'il convient de travailler à équilibrer et la participation à la Foire de Bordeaux est un bon moyen — l'un des meilleurs — d'arriver à ce résultat.

Comme nous l'avons dit plus haut, tout ce qui est suisse jouit à Bordeaux et dans le Sud-Ouest de la plus grande sympathie; la qualité suisse est reconnue dans cette région qui, essentiellement vinicole, ne néglige pas ce fait d'importance que plus de 100.000 hectolitres de vin français sont achetés chaque année par la Suisse.

Nous croyons en avoir dit suffisamment pour convaincre nos lecteurs qu'une participation à la Foire de Bordeaux sera chose favorable et précludra d'heureuse façon au succès de l'Exposition Nationale Suisse qui aura lieu à Zurich du 6 mai au 29 octobre 1939.